



Conseil de Quartier Saint-Wandrille

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER SAINT-WANDRILLE
REUNION DU 15 SEPTEMBRE 2009
SALLE FELICIEN DAVID**

ORDRE DU JOUR :

- 1. Point sur la nouvelle ligne de bus « la Futaie »*
- 2. Point sur le dîner de quartier et la retraite aux flambeaux ;*
- 3. Point sur le nouveau café-accueil et la solidarité ;*
- 4. Point sur la zone verte ;*

I/ Point sur la nouvelle ligne de bus « la Futaie »

- F.Chefdor est venu remercier le Conseil de quartier pour l'aide qu'il lui a apportée dans la mise au point du projet de ligne de bus « La Futaie » qui dessert à présent le quartier. Il rappelle que, du fait de la suppression de la ligne n°2 qui traversait le quartier Cité, ce dernier s'est retrouvé privé de transport en commun. L'on a cherché une solution alternative permettant de renforcer le réseau de transports en commun de la Ville et il a été ainsi décidé que la nouvelle ligne de bus desservirait à la fois le quartier Cité et le quartier Saint Wandrille qui jusqu'ici était complètement à l'écart du réseau.

- Les horaires ont été programmés pour répondre aux besoins de trois types de population : les actifs, les scolaires et les personnes âgées.

-Mme Lochard, qui demeure impasse du Presbytère, a été invitée, à sa demande, à assister à la présente réunion. Elle regrette que les riverains n'aient pas été consultés au sujet du trajet du bus et du lieu d'implantation de l'arrêt de la rue de St Germain. F.Chefdor juge effectivement regrettable que les riverains n'aient pas été prévenus mais fait valoir que l'arrêt de bus devant Saint-Wandrille, rue de Saint Germain, n'est que provisoire et va être déplacé, sans doute devant la maison de retraite Notre Dame. Mme Lochard souligne la fragilité du sous-sol du quartier : le passage d'un bus ne risque-t-il pas d'entraîner des effondrements de la chaussée ? F.Chefdor rappelle que les services techniques sont très vigilants et entretiennent régulièrement la voirie. Enfin, Mme Lochard fait valoir que le passage du bus dans le quartier n'a pas d'intérêt pour les habitants qui se rendent à Saint-Germain à pied et qu'en tout état de cause, les horaires retenus ne sont pas adaptés aux besoins de la population.

- C.Ramain réplique qu'il y a depuis longtemps une demande très forte de la part des personnes âgées du quartier pour un moyen de transport en commun leur permettant de faire leurs courses ou de se rendre en consultation chez un médecin ou à l'hôpital à Saint Germain.

-B.Hano ajoute qu'il n'y a pas que les personnes âgées qui sont désireuses de bénéficier d'un transport pour se rendre au RER ou à St-Germain, les personnes souffrant d'un handicap ou bien portant de lourdes charges sont elles aussi intéressées.

- F.Chefdor conclut en précisant qu'il ne s'agit que d'un essai ; si dans six mois, la fréquentation de la ligne n'est pas suffisante, elle sera supprimée.

II/ Point sur le dîner de quartier et la retraite aux flambeaux

- Le dîner de quartier a remporté un vif succès, puisque certains convives se sont retrouvés sans chaise ! Environ 200 personnes ont participé à ce dîner.

-Lise Delamare a transmis aux autres conseillers ses observations sur l'organisation du dîner pour éviter que les quelques défaillances constatées ne se reproduisent l'an prochain. Elle demande si les services de la Mairie possèdent encore des bancs qui pourraient être utilisés comme sièges supplémentaires en cas de besoin. Elle suggère de commander l'an prochain à la cuisine centrale plus de couverts et des gobelets en plastique de taille plus adaptée. Elle propose enfin de faire l'acquisition de plats robustes dont on pourrait se resservir chaque année.

-F.Toret demande si, pour le dîner de l'an prochain, le Conseil pourrait faire appel à la contribution des commerçants du quartier. C.Ramain appuie cette demande, suggérant par ailleurs qu'un représentant des commerçants siège au Conseil de quartier.

-F.Blanche demande si la Municipalité pourrait installer un réfrigérateur dans la cuisine de la salle F.David, ce qui éviterait d'avoir recours à la maison de retraite Notre Dame pour entreposer les denrées nécessaires à la préparation du dîner.

-L.Delamare et B.Hano préconisent de dresser un tableau faisant apparaître les tâches de chacun pour le dîner de l'an prochain. Il faudrait prévoir deux équipes pour la cuisson des viandes sur le barbecue.

- La date retenue pour le dîner de l'an prochain est le samedi 5 juin 2010 (S.Brioulet a déjà retenu la salle Félicien David pour le Conseil de quartier ce jour-là).

- Pour une première, la retraite aux flambeaux a été un succès : environ 60 personnes (pour 40 inscrits) ont participé au cortège de St-Wandrille. L'an prochain, les Conseils de quartier Canada et Mexique participeront peut-être à la manifestation.

- C.Ramain rapporte les suggestions faites par certains Alpicois, le soir du 14 juillet : la soirée devrait être poursuivie après le feu d'artifice autour d'un orchestre et d'une buvette.

III/ Point sur le nouveau café-accueil et la solidarité

- F.Toret informe les Conseillers que le premier café-accueil du Conseil de quartier a eu lieu le 4 septembre. Ce café-accueil se tiendra le premier vendredi de chaque mois, de 14h30 à 16h. Tout le monde est cordialement invité et pas seulement les personnes âgées. Il sera demandé, chaque fois, à deux participants de faire un gâteau. Les recettes seront réunies dans un cahier qui sera remis à chaque participant à la fin de l'année. Il est prévu également de décerner un prix du meilleur gâteau qui pourrait être remis lors du dîner de quartier.

F. Toret souhaitait proposer un thème de discussion à chaque fois, mais en réalité les personnes préfèrent parler à bâtons rompus. Des animations d'une quinzaine de minutes seront également proposées, suivant les possibilités. Par exemple, le vendredi 2 octobre, l'association Réseau Echanges de Savoirs viendra présenter ses travaux (broderies, abat-jour...).

- F.Toret informe le Conseil que le 3^e vendredi de chaque mois à partir d'octobre, à 14 h 30, va être organisé un atelier de couture à la Maison Notre-Dame pour aider les sœurs et les résidentes encore habiles de leurs mains à recoudre des boutons, raccommoder ou marquer des vêtements. Tout le monde est invité à participer à cet atelier, même les messieurs ne sachant pas coudre qui pourront toujours servir le goûter et bavarder avec les résidentes !

- Pour aider les relais-solidarité, il serait judicieux de dresser une liste de bénévoles susceptibles de rendre quelques menus services dans le quartier (courses, visites de personnes âgées...). Les Conseillers sont invités à rechercher ces bénévoles dans leur entourage et à les faire connaître à F.Toret.

IV/ Point sur la zone verte

-C.Ramain fait le bilan des recherches qu'elle a menées avec T. Guillaume des services techniques de la Mairie, et P. Roux-Pellon, du service juridique, en vue de la mise en place d'une zone verte dans le Vieux Pecq (rue de St Germain, rue de Mouzin, rue du Pavillon Sully et rue de Paris). Il n'y aurait pas de difficulté si la réglementation était la même pour tous. Mais précisément, en l'occurrence, les riverains tiennent à pouvoir stationner plus longtemps que 4 ou 6 heures devant chez eux. Une chose est certaine : Il est impossible juridiquement d'imposer un temps limité de stationnement aux seuls visiteurs, les riverains étant de leur côté autorisés à stationner de manière illimitée devant chez eux. En revanche, compte tenu des différences de situation, il est au moins possible de prévoir un temps de stationnement plus ou moins long selon la population concernée. Il existe plusieurs villes en région parisienne (Houilles, Le Vésinet, Charenton-le-pont, notamment) qui prévoient un statut privilégié pour

les riverains dans les zones à stationnement gratuit réglementé. Compte tenu de ces précédents, C. Romain suggère de prévoir un stationnement de 4 h maximum pour les non-résidents et de 24h pour les résidents. Ce système imposerait la tenue d'un fichier à la mairie ainsi que la distribution aux résidents de disques spécifiques faisant apparaître, non pas des créneaux horaires mais les jours de la semaine, et mentionnant le numéro d'immatriculation du véhicule concerné. Les non-résidents utiliseraient de leur côté les disques classiques. Les Conseillers sont invités à recueillir l'avis des résidents du quartier sur cette proposition.

- A. Vitry et B. Hano évoquent les diverses difficultés auxquelles peut donner lieu la mise en place d'une zone verte suivant le schéma envisagé, notamment durant les périodes de vacances où les riverains ne peuvent pas changer leur véhicule de place tous les jours.

- Compte tenu notamment de ces difficultés, l'ensemble du Conseil est d'avis d'organiser une enquête auprès des riverains des rues concernées pour connaître leur opinion sur la proposition. L'organisation d'une telle consultation suppose que le bureau municipal ait émis au préalable un avis favorable sur les grandes lignes du projet. C. Romain se propose donc de faire inscrire celui-ci à l'ordre du jour d'une prochaine réunion du bureau municipal.

V. Questions diverses :

- C. Romain propose de réunir les membres de la commission animation pour discuter avec eux de l'organisation de la fête de Noël qui devrait s'adresser cette année plus spécialement aux enfants. Les fonds disponibles sur le budget du Conseil de quartier permettent de prévoir une petite animation à leur intention. La date du dimanche 6 décembre est retenue pour la fête de Noël.

- Les dates à retenir pour les réunions du Conseil et les manifestations de la période 2009-2010 sont donc les suivantes :

le jeudi 12 novembre (réunion du conseil)

le dimanche 6 décembre (fête de Noël)

le jeudi 28 janvier (réunion du conseil)

le jeudi 18 mars (réunion du conseil)

le jeudi 6 mai (réunion du conseil)

et enfin, le samedi 5 juin (dîner de quartier)

Prochaine réunion du conseil de quartier : le jeudi 12 novembre, 19h30.

François BLANCHE

Président du Conseil de Quartier
St Wandrille

Catherine RAMAIN

Vice-Présidente du Conseil
de Quartier St Wandrille